

## SUR LA TRADUCTION POÉTIQUE

Nous vivons dans un monde basé sur l'échange. Qu'il s'agisse de la valeur d'échange en économie ou de la circulation d'idées sous forme d'échange culturel en politique, le monde actuel se rétrécit de jour en jour par des rapports d'échange souvent conflictuels. En tant qu'échange interlingual, l'activité traduisante doit être considérée avant tout comme une des composantes de ces rapports d'échange, et non des moindres. Car la traduction, surtout après l'émergence de la linguistique, est devenue à la fois une pratique répandue et un sujet de controverse sur le plan théorique. Alarmé par la déification de l'informatique et du scientisme acharné des structuralistes, «Non, s'écrivait Etiemble, la traduction des oeuvres littéraires ne se réduira pas: ne se réduira jamais, je dis jamais à une opération linguistico-scientifique.» (*Traduire*, revue de la Société Française des Traducteurs, no. 55 Août 1968 p. 5) Ainsi, voulait-il sauvegarder l'aspect artistique de la traduction qu'on avait un peu trop facilement tendance à chasser du domaine du langage.

Mais cette défense de l'art de traduire n'impliquait nullement le rejet de nombreuses possibilités que la linguistique moderne offrait à cet art, notamment à la traduction poétique qui est, certes, très difficile, sinon impossible, comme certains le prétendent. En organisant un colloque international sur la traduction poétique au centre Afrique-Asie-Europe de l'Université de la Sorbonne-nouvelle, Etiemble a essayé de réconcilier l'art de traduire avec certains procédés scientifiques, élaborés par des comparatistes et des linguistes qui y participèrent. Pour ce faire, il fallait préparer le terrain en appelant les poètes et les universitaires à un mariage de raison. Les actes du colloque publiés récemment chez Gallimard prouvent qu'un tel mariage est possible, du moins provisoirement. Il suffit de le vouloir, mais surtout de tenir compte de l'expérience fort enrichissante de ce colloque dont les actes me semblent intéressants à plusieurs égards. Il faut noter qu'ils constituent d'abord un défi lancé à une théorie très en vigueur de nos jours: l'intraduisibilité de la poésie. Selon Roman Jakobson

par exemple, la poésie, par définition, est intraduisible étant donné que le jeu de mot, ou pour employer un terme plus précis, la **paronomase** règne sur l'art poétique. (*Essais de linguistique générale*, éd. Seuil p. 86)

Pourtant, en cherchant un tiers ordre entre le fameux dilemme des «belles infidèles» et des «laidies fidèles», Etiemble prétend avoir trouvé une solution qui n'est certes pas absolue, mais qui montre que la traduction poétique est encore possible. Il résume ses idées en plusieurs postulats dont certains sont contestés à la fin du volume par Roger Caillois qui, lui, prenant le colloque à contre-pied, se range du côté des pessimistes. Telles sont les conditions qu'une traduction poétique soit réussie:

«— Que si l'on n'est pas soi-même un écrivain, et rompu à toutes les techniques du vers français, mieux vaut ne pas se risquer à traduire des poèmes (...) Car le poème est assurément la quintessence de chaque langue, son secret.»

— Qu'on peut presque toujours tirer d'un poème régulier, voire d'un poème à forme fixe, et sans rien sacrifier du sens, un poème correspondant, ou même plusieurs poèmes, convergents vers le modèle.

— Que l'expérience prouve qu'il y a beaucoup plus de chance d'obtenir à soi seul, à deux ou trois une bonne version qu'à douze ou quinze spécialistes, surtout quand chacun d'eux est éminent.» (*Colloque sur la traduction poétique*, ed. Gallimard, p. 9 et 10)

Pour étudier de façon démonstrative la traduisibilité des poèmes à forme fixe, Etiemble propose (et c'est là, le second défi du colloque) de partir de langues dont la structure diffère autant que possible du français. Ainsi figurent dans le livre, des traductions poétiques ayant comme langues-source l'arabe, l'hébreu, le hongrois, le turc, le malgache, le chionis, le japonais, et le persan. C'est-à-dire des langues qui n'appartiennent pas à la famille indo-européenne, excepté le persan.

Comment rendre en français le maximum de traits pertinents d'un poème à forme fixe sans oublier que les régularités prosodiques sont immanentes à cette forme? Comment passer d'un système de signes à un autre qui est radicalement différent du point de vue structurel (du turc en français par exemple) sans qu'il y ait perte de valeurs? C'est à cette difficile épreuve que veulent se mesurer les participants au colloque en réunissant tous leurs efforts pour traduire à la fois les éléments métriques et les éléments sémantiques, phoniques,

voire typographiques. Les interventions et les travaux d'atelier sont souvent suivies de discussions animées. On passe des heures pour trouver l'équivalent métrique en français des monosyllabes chinois, ou pour respecter le rythme mystique de Yunus Emre qui se sert à merveille de l'harmonie vocalique du turc. Mais au bout de ce long travail de Sisyphe, ils finissent par traduire en français non seulement «des universaux poétiques substantiels» selon l'expression de Georges Mounin, mais aussi l'effet que produisent «des éléments spécifiques formels», c'est-à-dire les éléments prosodiques.

Les actes du colloque nous apportent également de précieux renseignements sur les cultures extra-européennes au sein desquelles la poésie a toujours occupé une place importante. A travers les traductions d'un waka japonais, d'un hainteny malgache, d'un robâi persan, ou d'un ghazel arabo-turc, nous découvrons les particularités culturelles de ces pays qui ont tous une longue tradition poétique. Les problèmes de traduction étudiés révèlent ainsi une réalité d'ordre plus général. On s'aperçoit, une fois de plus, que toute théorie littéraire élaborée à partir des seuls phénomènes européens ne peut être valable de nos jours. Par exemple, pour fonder une théorie des formes fixes en poésie, il n'est plus possible d'étudier seulement le sonnet ou l'ode en ignorant l'existence du robâi, du haïku, du ghazel, etc...

En organisant ce colloque sur la traduction poétique, Etiemble fait d'une pierre deux coups: il montre d'une part, grâce à la collaboration des participants, qu'il est encore possible de traduire des poèmes malgré la réticence des linguistes, et d'autre part, il en tire des conséquences qui confirment sa théorie de la littérature générale fondée sur la critique de l'eurocentrisme des comparatistes.

N. GÜRSEL

### Ö Z E T

Profesör Etiemble'in Sorbonne Üniversitesinde düzenlediği «şir çevirisinde yöntem» konulu bir sempozyumdan yola çıkılarak ölçülü-uyaklı şiirlerin Fransızcaya çevrilmesi sorunları irdeleniyor bu yazıda. Söz konusu sempozyumda tartışılan görüşler özetlendikten sonra, Hint-Avrupa kökenli olmayan Türkçe, Arapça, İbranca, Macarca, Japonca, Çince gibi dillerde yazılmış şiirlerin konuşkan özellikleriyle birlikte Fransızcaya çevrilmeleri gerektiği, çeşitli güçlüklerle karşın bu işlemin başarılı olabileceği belirtiliyor. Ayrıca sempozyumun genel ve karşılaştırmalı yazın açısından taşıdığı önem üzerinde duruluyor.